

COMPTE-RENDU DE SEANCE DU 25 FEVRIER 2015

Le conseil municipal, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins trois jours francs avant la présente séance, s'est réuni le vingt-cinq février deux mil quinze à 20h30 sous la présidence de M. LABORY.

ETAIENT PRESENTS : MMES BILLON, BLET, GRIMAUD, SERRIERE, STRINGER, RICHER
MM. CHEPTOU, GRANDIN, HUMEAU, LEBOUIL, PIERROIS.

ABSENT(S) EXCUSE(S) : MM. BONNEAU, TINON

ABSENT(S): Mme LAURENT

PROCURATION : M. Tinon donne procuration à M. Pierrois
M. Bonneau donne procuration à M. Lebouil

Secrétaire de séance : Emma-Louise STRINGER

M. le Maire demande aux conseillers présents s'ils sont d'accord avec le compte-rendu de la réunion du 10 décembre 2014, tel qu'il est rédigé. Les conseillers présents acceptent à l'unanimité.

Il informe le Conseil Municipal que les sujets 2 à 7 de l'ordre du jour seront reportés à la séance prochaine du Conseil Municipal.

N° 2015-02-01 – AUTORISATION D'ENGAGEMENT DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

M. le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales.

Montant budgétisé dépenses d'investissement 2014 : 569.199 € (hors chapitre 16 « Remboursement d'emprunts ». Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur de 142.299 € (569.199 € X 25 %).

La répartition des dépenses d'investissements se présente comme ci-dessous au niveau du chapitre, pour un montant de 142.299 € :

- Chapitre 20 : 10.000 €
- Chapitre 204 : 45.000 €
- Chapitre 21 : 87.299 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter la proposition de M. le Maire telle qu'elle est présentée.

QUESTIONS DIVERSES

⇒ Permanences pour élections départementales du 22 et 29/03/2015 :

Des modifications sont apportées sur le tableau des permanences pour les élections départementales du 22 et 29/03/2015 selon les disponibilités des conseillers municipaux

⇒ Démission de M. le Maire

M. le Maire annonce qu'il a demandé à M. le Préfet l'autorisation de démissionner de son poste de Maire avec la possibilité de rester conseiller municipal, la charge étant devenue trop lourde. Il attend l'acceptation de M. le Préfet et ensuite il sera procédé à l'élection d'un nouveau maire et des adjoints parmi les conseillers municipaux.

M. le Maire explique qu'entre la date d'acceptation et les nouvelles élections, l'intérim sera assuré par Mme Serrière, 1^{ère} adjointe.

Mme Serrière adresse ses remerciements et ceux de tout le conseil municipal pour tout le travail qui a été déjà accompli.

INFORMATIONS

- ❖ Inauguration de la maison de retraite le 7/04/2015 à 14h30 – la commune offrira le vin d'honneur ; un certain nombre de personnes sont invitées dont le conseil municipal
- ❖ élections départementales : réunion publique à la mairie le 10/03/2015 à 19h avec M. Chavassieux et Mme Dubois-Besson

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

Le Maire,

Le (la) secrétaire,